

Publié le 15 octobre 2024

Morbihan Terradata, pour bien stocker la donnée publique

Le projet de Morbihan Terradata est né en 2022. Il sera concrétisé sans doute début 2026. La Spl a déjà été créée et le principe d'une mutualisation des outils autour du numérique, de sa sécurité et de son stockage forme le socle commun des membres de la Spl.



Comme d'autres collectivités locales et autres établissements publics, le Morbihan est confronté à la problématique du stockage des données publiques. « **Morbihan Energies** a été désigné lauréat de l'appel à projets Territoires d'innovation pour impulser une dynamique de production d'énergies renouvelables et d'innovation numérique dans l'ensemble du département », explique **Jo Brohan, conseiller municipal de Muzillac et président de la Sem**. C'est dans ce cadre que cette dernière et l'ensemble des collectivités publiques du territoire ont décidé de mener une action collaborative et de créer un data center. Où en est-on à ce jour ?

La Spl a été créée et fonctionne déjà

Il faut d'abord rappeler ce qu'est un data center. L'idée est de réunir, dans une même infrastructure informatique, des moyens d'hébergement et de sauvegarde des données du service public ainsi qu'un pack d'outils de sécurité et de travail collaboratif destinés aux collectivités membres. **Daniele Havard, DGA de Morbihan Energie**, fait le point sur l'avancement du projet : « La société est créée. Une levée de capital a été lancée en 2024 dans la perspective de lancer un marché global de

performance. Une ouverture à de nouveaux membres a également été effectuée en 2024 portant à 11 membres la Spl, dont une communauté de communes, membre pour son compte et celle de ses membres ». D'ores et déjà, **des outils mutualisés sont proposés** (EDR – technologie logicielle émergente de détection des menaces de sécurité informatique sur les équipements numériques- pour protéger chaque PC, bouquet logiciels libres...).

Souveraineté de la donnée et de la sécurité

La DGA assure que les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce projet « relèvent de la lourdeur du processus administratif ». Les données stockées « proviendront des membres de la Spl, qui auront à les sélectionner en amont ». Avant l'inauguration de l'infrastructure, plusieurs étapes devront être franchies. La Spl espère pouvoir « offrir une boîte à outils avant la fin de l'année », en plus des solutions mutualisées déjà en cours et évoquées plus haut. Il s'agira ensuite de « proposer des solutions de stockage d'attente conforme à l'éthique des membres de la Spl, relevant de la souveraineté de la donnée, de la sécurité, etc. ». **Enfin, le marché devrait être lancé avant la fin de l'année et l'équipement érigé début 2026.**